

## MARDI 8 DÉCEMBRE (RECONFINEMENT J40) : IMMACULÉE CONCEPTION DE MARIE

### *Annonce*

Cette page vient clore notre quarantaine spirituelle. Nous continuerons à vous proposer des méditations et prières mais pas quotidiennement. Si vous avez apprécié cette page, pensez à nous aider par une offrande.

### *La Punchline de Saint Anselme*

**Dieu est le Père des choses créées ; Marie est la mère des choses recréées.**

*Extraits de la Bulle « Ineffabilis Deus » du Pape Pie IX (8 déc. 1954)*

### **Marie fut toujours sans aucune tache.**

Dieu ineffable, dont les voies sont miséricorde et vérité, dont la volonté est toute-puissante, dont la sagesse atteint d'une extrémité jusqu'à l'autre avec une force souveraine et dispose tout avec une merveilleuse douceur, avait prévu de toute éternité la déplorable ruine en laquelle la transgression d'Adam devait entraîner tout le genre humain ; et dans les profonds secrets d'un dessein caché à tous les siècles, il avait résolu d'accomplir, dans un mystère encore plus profond, par l'incarnation du Verbe, le premier ouvrage de sa bonté, afin que l'homme, qui avait été poussé au péché par la malice et la ruse du démon, ne pérît pas, contrairement au dessein miséricordieux de son Créateur, et que la chute de notre nature, dans le premier Adam, fût réparée avec avantage dans le second. Il destina donc, dès le commencement et avant tous les siècles, à son Fils unique, la Mère de laquelle, s'étant incarné, il naîtrait, dans la bienheureuse plénitude des temps ; il la choisit, il lui marqua sa place dans l'ordre de ses desseins ; il l'aima par-dessus toutes les créatures, d'un tel amour de prédilection, qu'il mit en elle, d'une manière singulière, toutes ses plus grandes complaisances. C'est pourquoi, puisant dans les trésors de sa divinité, il la combla, bien plus que tous les esprits angéliques, bien plus que tous les saints, de l'abondance de toutes les grâces célestes, et l'enrichit avec une profusion merveilleuse, afin qu'elle fût toujours sans aucune tache, entièrement exempte de l'esclavage du péché, toute belle, toute parfaite et dans une telle plénitude d'innocence et de sainteté qu'on ne peut, au-dessous de Dieu, en concevoir une plus grande, et que nulle autre pensée que celle de Dieu même ne peut en mesurer la grandeur.

### **Raison de ce privilège : la maternité divine.**

Et certes, il convenait bien qu'il en fût ainsi, il convenait qu'elle resplendît toujours de l'éclat de la sainteté la plus parfaite, qu'elle fût entièrement préservée, même de la tache du péché originel, et qu'elle remportât ainsi le plus complet triomphe sur l'ancien serpent, cette Mère si vénérable, elle à qui Dieu le Père avait résolu de donner son Fils unique, Celui qu'il engendre de son propre sein, qui lui

est égal en toutes choses et qu'il aime comme lui-même, et de le lui donner de telle manière qu'il fût naturellement un même unique et commun Fils de Dieu et de la Vierge ; elle que le Fils de Dieu lui-même avait choisie pour en faire substantiellement sa Mère ; elle enfin, dans le sein de laquelle le Saint-Esprit avait voulu que, par son opération divine, fût conçu et naquît Celui dont il procède lui-même.

### **L'Immaculée Conception est une vérité révélée.**

Cette innocence originelle de l'auguste Vierge, si parfaitement en rapport avec son admirable sainteté et avec sa dignité suréminente de Mère de Dieu, l'Église catholique qui, toujours enseignée par l'Esprit-Saint, est la colonne et le fondement de la vérité, l'a toujours possédée comme une doctrine reçue de Dieu même et renfermée dans le dépôt de la révélation céleste. Aussi, par l'exposition de toutes les preuves qui la démontrent, comme par les faits les plus illustres, elle n'a jamais cessé de la développer, de la proposer, de la favoriser chaque jour davantage. C'est cette doctrine, déjà si florissante dès les temps les plus anciens, et si profondément enracinée dans l'esprit des fidèles, et propagée d'une manière si merveilleuse dans tout le monde catholique par les soins et le zèle des saints évêques, sur laquelle l'Église elle-même a manifesté son sentiment d'une manière si significative, lorsqu'elle n'a point hésité à proposer au culte et à la vénération publique des fidèles la Conception de la Vierge. Par ce fait éclatant, elle montrait bien que la Conception de la Vierge devait être honorée comme une Conception admirable, singulièrement privilégiée, différente de celle des autres hommes, tout à fait à part et tout à fait sainte puisque l'Église ne célèbre de fêtes qu'en l'honneur de ce qui est saint. C'est pour la même raison, qu'empruntant les termes mêmes dans lesquels les divines Écritures parlent de la Sagesse incréée et représentent son origine éternelle, elle a continué de les employer dans les offices ecclésiastiques et dans la liturgie sacrée, et de les appliquer aux commencements mêmes de la Vierge ; commencements mystérieux, que Dieu avait prévus et arrêtés dans un seul et même décret, avec l'Incarnation de la Sagesse divine.

### **L'enseignement ordinaire de l'Église sur l'Immaculée Conception.**

Mais encore que toutes ces choses connues, pratiquées en tous lieux par les fidèles, témoignent assez quel zèle l'Église romaine, qui est la Mère et la Maîtresse de toutes les Églises, a montré pour cette doctrine de l'Immaculée Conception de la Vierge ; toutefois, il est digne et très convenable de rappeler en détail les grands actes de cette Église, à cause de la prééminence et de l'autorité souveraine dont elle jouit justement, et parce qu'elle est le centre de la vérité et de l'unité catholique, et celle en qui seule a été garanti inviolable le dépôt de la religion, et celle dont il faut que toutes les autres Églises reçoivent la tradition de la foi.

Or, cette sainte Église romaine n'a rien eu de plus à cœur que de professer, de soutenir, de propager et de défendre, par tous les moyens les plus persuasifs, le culte et la doctrine de l'Immaculée Conception : c'est ce que prouvent et attestent de la manière la plus évidente et la plus claire tant d'actes importants des Pontifes romains, Nos prédécesseurs, auxquels, dans la personne du Prince des apôtres, Notre-Seigneur Jésus-Christ lui-même a divinement confié la charge et la

puissance suprême de paître les agneaux et les brebis, de confirmer leurs frères, de régir et de gouverner l'Église universelle.

### **L'enseignement ordinaire de l'Église par le culte liturgique.**

Nos prédécesseurs, en effet, se sont fait une gloire d'instituer de leur autorité apostolique la fête de la Conception dans l'Église romaine, et d'en relever l'importance et la dignité par un office propre et par une messe propre où la prérogative de la Vierge et son exemption de la tache héréditaire étaient affirmées avec une clarté manifeste. Quant au culte déjà institué, ils faisaient tous leurs efforts pour le répandre et le propager, soit en accordant des indulgences, soit en concédant aux villes, aux provinces, aux royaumes, la faculté de se choisir pour protectrice la Mère de Dieu, sous le titre de l'Immaculée Conception ; soit en approuvant les Confréries, les Congrégations et les Instituts religieux établis en l'honneur de l'Immaculée Conception ; soit en décernant des louanges à la piété de ceux qui auraient élevé, sous le titre de l'Immaculée Conception, des monastères, des hospices, des autels, des temples, ou qui s'engageraient par le lien sacré du serment à soutenir avec énergie la doctrine de la Conception Immaculée de la Mère de Dieu. En outre, ils ont, avec la plus grande joie, ordonné que la fête de la Conception serait célébrée dans toute l'Église avec la même solennité que la fête de la Nativité ; de plus, que cette même fête de la Conception serait faite par l'Église universelle, avec une octave, et religieusement observée par tous les fidèles comme une fête de précepte, et que chaque année une chapelle pontificale serait tenue, dans notre basilique patriarcale libérienne, le jour consacré à la Conception de la Vierge.

### **L'enseignement doctrinal de l'Église.**

Mais comme les choses du culte sont étroitement liées avec son objet, et que l'un ne peut avoir de consistance et de durée si l'autre est vague et mal défini, pour cette raison, les Pontifes romains Nos Prédécesseurs, en même temps qu'ils faisaient tous leurs efforts pour accroître le culte de la Conception, se sont attachés, avec le plus grand soin, à en faire connaître l'objet et à en bien inculquer et préciser la doctrine. Ils ont, en effet, enseigné clairement et manifestement que c'était la Conception de la Vierge dont on célébrait la fête, et ils ont proscrit comme fausse et tout à fait éloignée de la pensée de l'Église, l'opinion de ceux qui croyaient et qui affirmaient que ce n'était pas la Conception, mais la Sanctification de la Sainte Vierge que l'Église honorait. Ils n'ont pas cru devoir garder plus de ménagements avec ceux qui, pour ébranler la doctrine de l'Immaculée Conception de la Vierge, imaginaient une distinction entre le premier et le second instant de la Conception, prétendaient qu'à la vérité c'était bien la Conception qu'on célébrait, mais pas le premier moment de la Conception. Nos Prédécesseurs, en effet, ont cru qu'il était de leur devoir de soutenir et défendre de toutes leurs forces, tant la fête de la Conception de la Vierge bienheureuse, que le premier instant de sa Conception comme étant le véritable objet de ce culte. De là ces paroles d'une autorité tout à fait décisive, par lesquelles Alexandre VII (Constitution *Sollicitudo omnium ecclesiarum* du 8 décembre 1661), l'un de Nos Prédécesseurs, a déclaré la véritable pensée de l'Église : « C'est assurément, dit-il, une ancienne croyance que celle des pieux fidèles qui pensent que l'âme de la

Bienheureuse Vierge Marie, Mère de Dieu, dans le premier instant où elle a été créée et unie à son corps, a été, par un privilège et une grâce spéciale de Dieu, préservée et mise à l'abri de la tache du péché originel, et qui, dans ce sentiment, honorent et célèbrent solennellement la fête de sa Conception. »

Mais surtout Nos Prédécesseurs ont toujours, et par un dessein suivi, travaillé avec zèle et de toutes leurs forces à soutenir, à défendre et à maintenir la doctrine de l'Immaculée Conception de la Mère de Dieu. En effet, non seulement ils n'ont jamais souffert que cette doctrine fût l'objet d'un blâme ou d'une censure quelconque ; mais ils sont allés beaucoup plus loin. Par des déclarations positives et répétées, ils ont enseigné que la doctrine par laquelle nous professons la Conception Immaculée de la Vierge était tout à fait d'accord avec le culte de l'Église, et qu'on la considérait à bon droit comme telle ; que c'était l'ancienne doctrine, presque universelle et si considérable, que l'Église romaine s'était chargée elle-même de la favoriser et de la défendre ; enfin, qu'elle était tout à fait digne d'avoir place dans la liturgie sacrée et dans les prières les plus solennelles. Non contents de cela, afin que la doctrine de la Conception Immaculée de la Vierge demeurât à l'abri de toute atteinte, ils ont sévèrement interdit de soutenir publiquement ou en particulier l'opinion contraire à cette doctrine, et ils ont voulu que, frappée pour ainsi dire de tant de coups, elle succombât pour ne plus se relever. Enfin, pour que ces déclarations répétées et positives ne fussent pas vaines, ils y ont ajouté une sanction.

### **La tradition des Anciens et des Pères.**

Cette doctrine de l'Immaculée Conception de la Bienheureuse Vierge a toujours existé dans l'Église ; l'Église, par la très grave autorité de son sentiment, par son enseignement, par son zèle, sa science et son admirable sagesse, l'a de plus en plus mise en lumière, déclarée, confirmée et propagée d'une manière merveilleuse chez tous les peuples et chez toutes les nations du monde catholique ; mais, de tout temps, elle l'a possédée comme une doctrine reçue des Anciens et des Pères, et revêtue des caractères d'une doctrine révélée. Les plus illustres monuments de l'Église d'Orient et de l'Église d'Occident, les plus vénérables par leur antiquité, en sont le témoignage irrécusable. Toujours attentive à garder et à défendre les dogmes dont elle a reçu le dépôt, l'Église de Jésus-Christ n'y change jamais rien, n'en retranche jamais rien, n'y ajoute jamais rien ; mais portant un regard fidèle, discret et sage sur les enseignements anciens, elle recueille tout ce que l'antiquité y a mis, tout ce que la foi des Pères y a semé. Elle s'applique à le polir, à en perfectionner la formule de manière que ces anciens dogmes de la céleste doctrine reçoivent l'évidence, la lumière, la distinction, tout en gardant leur plénitude, leur intégrité, leur caractère propre, en un mot, de façon qu'ils se développent sans changer de nature, et qu'ils demeurent toujours dans la même vérité, dans le même sens, dans la même pensée.

### **L'antithèse de la première et de la seconde Ève.**

Les Pères ont exprimé, aussi unanimement qu'éloquemment, que la très glorieuse Vierge, Celle en qui le Tout-Puissant a fait de grandes choses, a été comblée d'une telle effusion de tous les dons célestes, d'une telle plénitude de grâces, d'un tel éclat de sainteté, qu'elle a été comme le miracle ineffable de Dieu, ou plutôt le

chef-d'œuvre de tous les miracles ; qu'elle a été la digne Mère de Dieu, qu'elle s'est approchée de Dieu même autant qu'il est permis à la nature créée, et qu'ainsi elle est au-dessus de toutes les louanges, aussi bien de celles des anges, que de celles des hommes. C'est aussi pour cela, qu'afin d'établir l'innocence et la justice originelle de la Mère de Dieu, non seulement ils l'ont très souvent comparée avec Eve encore vierge, encore innocente, encore exempte de corruption, avant qu'elle eût été trompée par le piège mortel de l'astucieux serpent, mais, avec une admirable variété de pensées et de paroles, ils la lui ont même unanimement préférée. Eve, en effet, pour avoir misérablement obéi au serpent, perdit l'innocence originelle et devint son esclave ; mais la Vierge Bienheureuse, croissant toujours dans la grâce originelle, ne prêta jamais l'oreille au serpent, et ébranla profondément sa puissance et sa force par la vertu qu'elle avait reçue de Dieu.

Tout cela est plus clair que le jour ; cependant, comme si ce n'était point assez, les Pères ont, en propres termes et d'une manière expresse, déclaré que, lorsqu'il s'agit de péché, il ne doit pas en aucune façon être question de la Sainte Vierge Marie parce qu'elle a reçu plus de grâce, afin qu'en elle le péché fût absolument vaincu et de toutes parts. Ils ont encore professé que la Très glorieuse Vierge avait été la réparatrice de ses ancêtres et qu'elle avait vivifié sa postérité ; que le Très-Haut l'avait choisie et se l'était réservée dès le commencement des siècles ; que Dieu l'avait prédite et annoncée quand il dit au serpent : « Je mettrai l'inimitié entre toi et la femme » (Gn 3, 15), et que, sans aucun doute, elle a écrasé la tête venimeuse de ce même serpent ; et pour cette raison, ils ont affirmé que la même Vierge Bienheureuse avait été, par la grâce, exempte de toute tache du péché, libre de toute contagion et du corps, et de l'âme, et de l'intelligence ; qu'elle avait toujours conversé avec Dieu ; qu'unie avec Lui par une alliance éternelle, elle n'avait jamais été dans les ténèbres, mais toujours dans la lumière, et par conséquent qu'elle avait été une demeure tout à fait digne du Christ, non à cause de la beauté de son corps, mais à cause de sa grâce originelle.

### **Définition dogmatique de l'Immaculée Conception.**

En conséquence, après avoir offert sans relâche, dans l'humilité et le jeûne, Nos propres prières et les prières publiques de l'Église à Dieu le Père par son Fils, afin qu'il daignât, par la vertu de l'Esprit-Saint, diriger et confirmer Notre esprit ; après avoir imploré le secours de toute la cour céleste et invoqué avec gémissements l'Esprit consolateur, et ainsi, par sa divine inspiration, pour l'honneur de la Sainte et Indivisible Trinité, pour la gloire et l'ornement de la Vierge Mère de Dieu, pour l'exaltation de la foi catholique et l'accroissement de la religion chrétienne ; par l'autorité de Notre-Seigneur Jésus-Christ, des Bienheureux apôtres Pierre et Paul et la Nôtre :

**Nous déclarons, Nous prononçons et définissons que la doctrine qui enseigne que la Bienheureuse Vierge Marie, dans le premier instant de sa Conception, a été, par une grâce et un privilège spécial du Dieu Tout-Puissant, en vue des mérites de Jésus-Christ, Sauveur du genre humain, préservée et exempte de toute tache du péché originel, est révélée de Dieu, et par conséquent qu'elle doit être crue fermement et constamment par tous les fidèles.**

C'est pourquoi, si quelques-uns avaient la présomption, ce qu'à Dieu ne plaise, de penser contrairement à Notre définition, qu'ils apprennent et qu'ils sachent que condamnés par leur propre jugement ils ont fait naufrage dans la foi et cessé d'être dans l'unité de l'Église ; et que, de plus, ils encourent par le fait même les peines de droit, s'ils osent exprimer ce qu'ils pensent de vive voix ou par écrit, ou de toute autre manière extérieure que ce soit.

### **Résultats espérés.**

En vérité, Notre bouche est pleine de joie et Notre langue est dans l'allégresse ; et Nous rendons et rendrons toujours les plus humbles et les plus profondes actions de grâces à Notre-Seigneur de ce que, par une faveur singulière, il Nous a accordé, sans mérite de Notre part, d'offrir et de décerner cet honneur, cette gloire et cette louange à sa Très Sainte Mère. Nous avons la plus ferme espérance et la confiance la plus assurée que la Vierge Bienheureuse qui, toute belle et tout immaculée, a écrasé la tête venimeuse du cruel serpent et apporté le salut du monde ; qui est la louange des prophètes et des apôtres, l'honneur des martyrs, la joie et la couronne de tous les saints, le refuge le plus assuré de tous ceux qui sont en péril, le secours le plus fidèle, la médiatrice la plus puissante de l'univers entier auprès de son Fils unique pour la réconciliation ; la gloire la plus belle, l'ornement le plus éclatant, le plus solide appui de la sainte Église ; qui a toujours détruit toutes les hérésies, arraché les peuples et les nations fidèles à toutes les plus grandes calamités, et Nous-même délivré de tant de périls menaçants, voudra bien faire en sorte, par sa protection toute-puissante, que la Sainte Mère l'Église catholique, toutes les difficultés étant écartées, toutes les erreurs vaincues, soit de jour en jour plus forte, plus florissante chez toutes les nations et dans tous les lieux ; qu'elle règne d'une mer à l'autre et depuis les rives du fleuve jusqu'aux extrémités du monde ; qu'elle jouisse d'une paix entière, d'une parfaite tranquillité et liberté ; que les coupables obtiennent leur pardon les malades leur guérison, les faibles de cœur la force, les affligés la consolation, ceux qui sont en danger le secours ; que tous ceux qui sont dans l'erreur, délivrés des ténèbres qui couvrent leur esprit, rentrent dans le chemin de la vérité et de la justice, et qu'il n'y ait plus qu'un seul bercail et qu'un seul pasteur.

Que les enfants de l'Église catholique, Nos Fils bien-aimés, entendent nos paroles, et qu'animés chaque jour d'une piété, d'une vénération, d'un amour plus ardents, ils continuent d'honorer, d'invoquer, de prier la Bienheureuse Mère de Dieu, la Vierge Marie, conçue sans la tache originelle ; et que, dans tous leurs périls, dans leurs angoisses, dans leurs nécessités, dans leurs doutes et dans leurs craintes, ils se réfugient avec une entière confiance auprès de cette très douce Mère de miséricorde et de grâce. Car il ne faut jamais craindre, il ne faut jamais désespérer, sous la conduite, sous les auspices, sous le patronage, sous la protection de Celle qui a pour nous un cœur de Mère, et qui, traitant elle-même l'affaire de notre salut, étend sa sollicitude sur tout le genre humain ; qui, établie par le Seigneur Reine du ciel et de la terre, et élevée au-dessus de tous les chœurs des anges et de tous les rangs des saints, se tient à la droite de son Fils unique, Notre-Seigneur

Jésus-Christ, intercède efficacement par toute la puissance des prières maternelles, et trouve ce qu'elle cherche, et son intercession ne peut être sans effet.

### **Promulgation.**

Enfin, pour que cette définition dogmatique par Nous prononcée touchant l'Immaculée Conception de la Bienheureuse Vierge Marie, soit portée à la connaissance de l'Église universelle, Nous avons voulu la consigner dans nos présentes Lettres apostoliques, en perpétuelle mémoire de la chose, ordonnant que les copies manuscrites qui seront faites desdites Lettres, ou même les exemplaires qui en seront imprimés, contresignés par un notaire public, et munis du sceau d'une personne constituée en dignité ecclésiastique, fassent foi auprès de tous, de la même manière absolument que le feraient les présentes Lettres elles-mêmes, si elles étaient exhibées ou produites.

Qu'il ne soit donc permis à qui que ce soit de contredire, par une audacieuse témérité, ce texte écrit de Notre déclaration, décision et définition ou bien d'y porter atteinte et de s'y opposer. Que si quelqu'un avait la hardiesse de l'entreprendre, qu'il sache qu'il encourrait le courroux du Dieu Tout-Puissant et de ses apôtres Pierre et Paul.

Donné à Rome, près Saint-Pierre, l'année mil huit cent cinquante quatrième de l'Incarnation de Notre Seigneur, le sixième jour avant les ides de décembre de l'an 1854, de Notre pontificat le neuvième.

### **Prières**

#### **Oraison**

Ô Dieu, qui, par l'Immaculée Conception de la Vierge, avez préparé à votre Fils une demeure digne de lui, nous vous en supplions, vous qui, en prévision de la mort de ce même Fils, l'avez préservée de toute tache, accordez-nous, par son intercession, d'être purifiés et de parvenir jusqu'à vous.

#### **Prière de Dom Prosper Guéranger (1805-1875)**

Ô Marie ! Que votre douce lumière réjouit délicieusement nos yeux fatigués ! De génération en génération, les hommes se succédaient sur la terre ; ils regardaient le ciel avec inquiétude, espérant à chaque instant voir poindre à l'horizon l'astre qui devait les arracher à l'horreur des ténèbres ; mais la mort avait fermé leurs yeux, avant qu'ils eussent pu seulement entrevoir l'objet de leurs désirs. Il nous était réservé de voir votre lever radieux, ô brillante Etoile du matin ! Vous dont les rayons bénis se réfléchissent sur les ondes de la mer, et lui apportent le calme après une nuit d'orages ! Oh ! Préparez nos yeux à contempler l'éclat vainqueur du divin Soleil qui marche à votre suite. Préparez nos cœurs ; car c'est à nos cœurs qu'il veut se révéler. Mais, pour mériter de le voir, il est nécessaire que nos cœurs soient purs ; purifiez-les, ô vous, l'Immaculée, la très pure ! Entre toutes les fêtes que l'Église a consacrées à votre honneur, la divine Sagesse a voulu que celle de votre Conception sans tache se célébrât dans ces jours de l'Avent, afin que les

enfants de l'Église, songeant avec quelle divine jalousie le Seigneur a pris soin d'éloigner de vous tout contact du péché, par honneur pour Celui dont vous deviez être la Mère, ils se préparassent eux-mêmes à le recevoir par le renoncement absolu à tout ce qui est péché et affection au péché. Aidez-nous, ô Marie, à opérer ce grand changement. Détruisez en nous, par votre Conception Immaculée, les racines de la cupidité, éteignez les flammes de la volupté, abaissez les hauteurs de la superbe. Souvenez-vous que Dieu ne vous a choisie pour son habitation, qu'afin de venir ensuite faire sa demeure en chacun de nous. Ainsi soit-il.

### **Prière d'Eadmer de Canterbury (vers 1060-1124)**

Ô vous, bienheureuse entre toutes les femmes ! Car Dieu a voulu faire de vous sa mère, et parce qu'il l'a voulu, il l'a fait. Que dis-je ? Il a fait de vous sa mère, lui le créateur, le maître et le souverain de toutes choses, lui l'auteur et le seigneur de tous les êtres non seulement intelligibles mais de ceux qui dépassent toute intelligence. Il vous a faite, ô Notre Dame, sa mère unique et par là il vous a constituée en même temps la maîtresse et l'impératrice de l'univers. Vous êtes donc devenue la souveraine et la reine des cieux, des terres et des mers, de tous les éléments et de tout ce qu'ils contiennent, et c'est pour être tout cela qu'il vous formait par l'opération du Saint-Esprit dans le sein de votre mère dès le premier instant de votre conception. Il en est ainsi, ô bonne Dame, et nous nous réjouissons qu'il en soit ainsi.

### **Prière de Saint Anselme de Canterbury (1033-1109)**

Ô Vierge d'un mérite incomparable et qui n'avez jamais eu de modèle, Vierge sans seconde, Vierge Mère, le seigneur s'est lui-même fait le gardien de la virginité de votre corps et de la virginité de votre âme, afin de pouvoir dignement revêtir en votre sein cette chair qui est le prix de notre rédemption. Je vous en supplie, ô très Miséricordieuse, et grâce à qui, après Dieu, le monde tout entier a été sauvé, intercédez pour moi qui suis tout couvert de la boue du péché et souillé de toutes les iniquités, afin que Dieu accorde à cette âme toute misérable l'amour de la pureté et la passion de la chasteté. Malheureux que je suis, j'ai perdu la grâce de l'innocence et celle de la sainteté ; j'ai violé en moi-même la majesté du temple de Dieu. Mais que fais-je ? Ne voilà-t-il pas que je raconte mes impuretés à la plus immaculée de toutes les oreilles. J'ai horreur de moi, ô ma Dame. Ma conscience m'accuse. Je sens, comme Adam, ma nudité mauvaise. Je me vois mourir. À qui donc irai-je montrer la blessure de mon âme, exposer ma douleur, dire mes larmes ? Et comment pourrai-je recouvrer la santé s'il ne m'est plus permis d'entrer dans ce lieu de repos de la miséricorde éternelle ? Dame, ayez pitié de moi ; ayez pitié de ce citoyen de votre royaume qui s'est banni lui-même de votre domaine céleste, et qui, après un long exil, après de longs soupirs, après de cruelles déceptions et des tortures sans nombre, revient enfin à sa consolatrice et à sa Mère.

Je me rappelle ici, et ce souvenir m'est bien doux, que pour encourager tous les pécheurs à s'adresser à votre incomparable patronage, vous avez bien voulu



révéler votre nom délicieusement mémorable à un de vos serviteurs qui allait mourir. Comme il était dans les affres de l'agonie, vous lui êtes apparue : « me reconnais-tu ? » et il vous a répondu tout tremblant : « non, Dame, je ne vous reconnais point ». Alors avec quelle bonté, avec quelle tendresse, avec quelle familiarité, vous lui avez dit : « je suis la Mère de miséricorde ». Non, non, il n'y a personne qui puisse recevoir la confiance de nos misères, de nos calamités et de nos larmes ; il n'y a que vous, ô Marie, qui êtes vraiment, qui êtes indubitablement la Mère de miséricorde. Mère sainte, Mère unique, Mère immaculée, Mère d'amour, Mère de pardon, Mère de bonté, ouvrez votre cœur si aimant, et accueillez dans ce cœur le malheureux qui est mort en son péché. Et ce malheureux, c'est moi.

Voici l'enfant prodigue qui revient : il est nu, il a les pieds broyés, il arrive d'un lieu horrible, il sort d'une obscurité immonde et infecte. Et il soupire et il crie, et il appelle sa Mère : car il se souvient que vous l'avez bien des fois couvert quand il était nu, réchauffé quand il avait froid, et excusé auprès de son père. Quel père et comme il est bon ! Quelle Mère et comme elle est douce ! Reconnaissez donc en nous ces enfants que votre fils unique, Jésus, n'a pas rougi d'appeler ses frères. Vous avez senti le glaive percer votre cœur à la vue de votre Fils très innocent qu'on avait mis en croix : comment ne pourriez vous pas pleurer sur vos fils adoptifs, qui, comme moi, sont morts dans leur péché ? Comment pourriez-vous, à leur vue, contenir vos sanglots et vos gémissements maternels ? Nous sommes entraînés par l'ennemi, arrachés à notre patrie et jetés en captivité. Et il n'y a personne pour nous délivrer, personne pour nous racheter, personne enfin qui se lève un matin et consente à se faire caution pour nous !

Levez-vous, ô Vierge ; levez-vous, Miséricordieuse. Entrez dans le sanctuaire céleste où Dieu écoute les prières, et restez là, vos mains étendues, vos mains qui sont immaculées, devant cet autel d'or où se fera la réconciliation de Dieu et de l'homme. Et vous nous obtiendrez aisément tout ce que nous osons demander par votre intercession. Et les crimes qui nous remplissent de crainte seront, grâce à vous, pardonnés. Est-ce qu'il pourrait vous laisser longtemps à ses pieds, priant pour nous, celui que, douce Mère, vous avez si souvent consolé, alors qu'il était un petit enfant vagissant. Et qui mériterait d'apaiser la colère de ce juge, si ce n'est celle qui a mérité d'être sa Mère ? N'hésitez donc pas, ô ma Dame.

Ce Dieu que vous allez prier, c'est mon salut et ma gloire, c'est aussi ma chair, c'est notre tête à tous. Il nous connaît ; il connaît bien son œuvre. Honneur des Vierges, souveraine des nations, reine des anges, fontaine des jardins fermés, virginité sans tâches, ô Marie, tendez la main à un malheureux qui se voit perdu. Il n'a pas l'audace d'espérer encore la robe des anges. Mais, du moins, qu'il reçoive de vous une robe nuptiale, pour s'asseoir au banquet du ciel, ne fût-ce qu'à la dernière place. Enfin, si je ne mérite point, et par là même que je ne mérite pas de m'approcher plus près de ces chœurs odorants et fleuris qui chantent votre gloire là-haut, faites du moins que, de loin, de bien loin, je mérite de voir et d'entendre ces processions et ces concerts du paradis, et tout ce qu'il y aura dans le ciel de joie, de triomphe et de gloire quand nous vous verrons suivre l'agneau partout où il va.

Vierge d'un mérite incomparable, Vierge souverainement et perpétuellement virginale, la seule des Vierges qui ait été Mère, me voici arrivé à la fin de cette prière, de cette misérable supplication. Et je n'ai à vous demander qu'une seule chose au nom de votre Fils : c'est le souvenir perpétuel, le souvenir toujours présent de votre nom si suave. Que ce soit la nourriture très douce de mon âme. Que ce nom soit présent dans tous mes périls, dans toutes mes angoisses, et qu'il soit le principe de toutes mes joies. Si j'obtiens ce don de Dieu et de vous, je ne crains plus l'éternelle mort. Votre protection et votre grâce ne me quitteront plus jamais. Et quand bien même, je serais plongé au fond de l'enfer, vous m'y viendriez chercher, vous m'en arracheriez et me rendriez victorieusement à votre Fils qui m'a racheté et lavé de son sang, à ce Jésus-Christ, notre Seigneur, qui vit et règne éternellement Dieu avec le Père et le Saint-Esprit. Ainsi soit-il.